



14ème législature

Question N° : 103297	De M. Philippe Armand Martin (Les Républicains - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > SNCF	Analyse > billets de train. bornes. modes de paiement.
Question publiée au JO le : 07/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les désagréments que connaissent certains usagers de la SNCF dont les cartes de paiement ou les cartes d'abonnement ne sont pas gérées par les bornes installées dans les gares SNCF pour retirer les billets. Or il apparaît que ces bugs informatiques sont récurrents, ce qui pénalise nombre d'usagers qui sont parfois contraints de monter à bord des trains sans billet, les exposant ainsi à des amendes. En conséquence, il souhaiterait connaître les mesures susceptibles d'être prises pour remédier à ce problème.